

**Appel à candidature à un poste de Technicien (H/F)
au sein du CRPF Hauts-de-France
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Technicien(ne) H/F chargé(e) de mission Boisements de terres agricoles - Regroupement de gestion GIEEF – Vulgarisation au CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) Hauts-de-France
Type de contrat :	CDD de 12 mois à temps complet financé dans le cadre du Programme d'actions de développement forestier et de soutien à la filière forêt-bois de la région Hauts-de-France (possibilités de prolongations selon obtention de financements)
Prise de poste prévue :	1^{er} février 2021

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés. C'est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (centres) coordonnées par une direction générale organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région. Chaque CRPF dispose d'un Conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

La délégation régionale Hauts-de-France du CNPF est composée de 19 agents, dont 8 techniciens et 5 ingénieurs, pour un budget qui s'établit autour de 1,5 M€. La région possède un taux de boisement de 13% avec une nette prédominance pour les feuillus, très diversifiés. Le peuplier est traditionnellement cultivé dans les vallées où il constitue une spécificité régionale. Les résineux ne représentent que 6% de la surface forestière, mais y occupent néanmoins une place essentielle.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction et sous la coordination de l'Ingénieur thématique, il/elle sera chargé(e) de :

Accompagner la politique de la Région Hauts-de-France en faveur de l'arbre dans le milieu rural :

- Accompagner techniquement les candidats au boisement (BTA et agroforesterie) par des visites diagnostic individuelles et des formations ;
- Participer aux divers dossiers régionaux en rapport avec l'arbre dans le milieu rural, notamment la mise en place de la réglementation des boisements dans certaines communes du Pas-de-Calais ;
- Accompagner la nouvelle réglementation d'évaluation environnementale au cas par cas et effectuer un transfert de compétence vers l'union régionale FRANSYLVA.

Accompagner la politique de soutien au regroupement et à la dynamisation de la gestion :

- Mettre en place des chantiers et/ou plans de gestion concertés (hors cadre familial) ;
- Porter la labellisation GIEEF de PSG concertés auprès de la DRAAF Hauts-de-France ;
- Intégrer dans les circuits économiques professionnels des propriétaires sans gestionnaires via les Coopératives, les Experts forestiers ou encore les Gestionnaires Forestiers Professionnels ;
- Organiser des réunions de vulgarisation à destination des propriétaires forestiers privés ;
- Réaliser des visites de terrain pour des propriétaires sans Document de Gestion Durable (DGD) (cible prioritaire sur les 10-25ha puis les 4-10ha le cas échéant) ;
- Assurer la promotion et la valorisation des aides publiques disponibles pour le secteur forestier (FEADER sur la mesure « desserte », ainsi que d'autres dispositifs comme les aides à la rédaction de PSG volontaires et/ou concertés, à la réalisation de cartes des stations forestières,...).

Appui à la vulgarisation :

- Aider au développement des outils de communication de type webinaire afin d'appuyer notamment le déploiement de l'interface « la forêt bouge » et inciter les propriétaires à télédéclarer leur PSG par ce biais.
- Promouvoir la réalisation de CBPS+ en organisant une réunion de formation à destination des propriétaires de moins de 10 hectares afin de planifier leur gestion forestière.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation - expériences

- **Technicien supérieur forestier** option production forestière ou gestion forestière, ou diplôme équivalent
- **Expérience forestière opérationnelle souhaitée de 2 ans ou plus,**
- Maîtrise de la réglementation applicable en forêt privée,
- Connaissances techniques (description des peuplements forestiers, sylviculture des essences de production de plaine, techniques de plantation,...),
- Maîtrise de l'informatique (suite Office) et du système d'information géographique (MapInfo, ArcInfo ou QGis).

Compétences et qualités requises

- Bonnes dispositions aux relations humaines : qualité de contact (animation de réunions) et travail en équipe et avec des partenaires extérieurs (gestionnaires forestiers, CETEF, services déconcentrés,...),
- Intérêt pour la forêt privée et son développement,
- Culture de l'écrit, sens de l'organisation et du service public, rigueur, esprit d'initiative et d'adaptation, grande autonomie,
- Bonne aptitude physique : déplacements très fréquents sur le terrain,
- Permis B obligatoire.

SITUATION ADMINISTRATIVE

Statut : **Contrat de droit public à durée déterminée de 12 mois à temps complet**
Dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret n°86-83 du 17/01/1986)

Rémunération : Barème des rémunérations du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure)

Résidence administrative : Amiens (80), 96 rue Jean Moulin (siège du CRPF Hauts-de-France)

Conditions particulières : Activités pouvant conduire à des déplacements fréquents dans les régions Hauts-de-France et plus ponctuellement sur le reste de la France

PERSONNES A CONTACTER

- M. Xavier MORVAN, Directeur du CRPF : 02.35.12.41.01 / 06.79.45.33.36 – xavier.morvan@cnpf.fr
- Mme Noémi HAVET, Ingénieur thématique chargé du développement forestier et de l'expérimentation : 03.22.33.52.06 / 06.89.85.78.22 – noemi.havet@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective le **jeudi 07 janvier 2021 dernier délai** un dossier comprenant :

- une **lettre** manuscrite de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

à **Monsieur le Directeur du CRPF Hauts-de-France - 96, rue Jean Moulin - 80 000 AMIENS**
Et par mail à : cathy.caramia@cnpf.fr, Attachée en charge des RH (03.22.33.52.09 / 06.85.90.40.17)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra le **mercredi 13 janvier 2021** (présence physique sous réserve des contraintes sanitaires Covid-19) au siège du CRPF à Amiens (80).